

«M. Servais me demanda d'accepter les fonctions de Ministre d'Etat ; je ne pus que lui répondre: que je ne me sentais ni les aptitudes ni l'ambition nécessaires à l'exercice de ces fonctions. Je déclinai donc l'offre, et je lui indiquai un haut fonctionnaire qui conviendrait au Ministère d'Etat, et je m'offris d'aller avec lui chez ce dernier, pour l'y engager: M. Vannerus alors Procureur général d'Etat. Celui-ci refusa nettement.

«Une quinzaine de jours plus tard je rencontrai M. Servais dans la salle de réunion du Conseil d'Etat ; il me demanda si, décidément, je ne voulais pas accepter les fonctions de Ministre d'Etat. Je lui répondis négativement, comme je l'avais déjà fait. Entretemps, M. Servais avait été en audience auprès du Roi Grand-Duc à Lahaye. Sa seconde offre était donc encore faite selon les désirs du Roi. —

«Quelques jours plus tard, le 16 février 1835, je reçus de l'aide de camp de service auprès du Roi *) un télégramme **) me demandant de venir tout de suite à Lahaye avec M. Charles Simons (chef de l'opposition au Cabinet de Blochausen). On nous prévint également que le Roi nous recevrait sans retard, et on nous pria de considérer notre voyage comme confidentiel. A cette dernière fin on m'avait même indiqué l'hôtel où nous devions nous loger. Je ne pouvais pas me refuser à cet ordre du Roi et je partis donc avec M. Charles Simons. Arrivés à Lahaye dans la journée du 19 février, nous fûmes reçus par le Roi le lendemain.

«Le Roi nous communiqua d'abord: qu'il avait remercié M. Servais des démarches qu'il l'avait chargé de faire et que ce dernier avait faites pour la recherche d'un nouveau Ministre d'Etat. Sa Majesté nous donna ensuite connaissance de sa lettre à M. de Blochausen et des démissions de ce dernier et de MM. Eyschen et Kirpach. Elle me demanda ensuite d'accepter les fonctions de Ministre d'Etat. Pour décliner l'offre de Sa Majesté, je prétextai mon âge déjà avancé (63 ans), et mon caractère de magistrat plutôt que d'homme politique. Mais comme Elle persista dans Sa demande, je ne pus faire autre chose que de déclarer que, pour obtempérer à Ses désirs, j'accepterai. M. Simons ne put que déclarer, sur une observation pareille du Roi, que ma nomination serait bien accueillie dans le Grand-Duché ***)

*) Lapsus : les télégrammes et lettres émanaient du secrétaire pour les affaires du G.-D., H. de Villers.

**) Lisez : des télégrammes et lettres.

***) Dans une note complémentaire, écrite en 1895, Thilges ajoute : « J'eus l'intuition que si je n'acceptais le Ministère d'Etat, M. Simons serait en quelque sorte forcé de l'accepter. C'eût été pour lui le sujet d'une grande perte sous le rapport pécuniaire ; ce fut un des motifs qui m'engagèrent à ne pas trop résister aux désirs du Roi, qui cherchait un ministre et qui avait de la difficulté à le trouver. — M. Simons me dit plus tard qu'il avait déclaré à un mandataire du Roi qu'il accepterait le Ministère d'Etat si je ne l'acceptais pas. L'intuition que j'avais eue était donc conforme à la vérité. — Après mon installation au Ministère d'Etat, M. Emmanuel Servais, l'ancien Ministre d'Etat, m'a aussi assuré qu'il avait fait entendre au Roi qu'il accepterait sa rentrée au Ministère, si Sa Majesté voulait attendre jusqu'après les élections législatives du mois de juin suivant. — Je répondis à l'instant à M. Servais que, si j'avais su cela, au lieu d'accepter le Ministère d'Etat, j'aurais prié M. Servais de ne pas ajourner son acceptation, et j'aurais engagé le Roi à ne pas hésiter à le nommer. Mais à ce moment il était trop tard. Le nouveau cabinet était installé. »